Numéro 811 **décembre 2020**



LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

REVUE FONDÉE PAR **PIERRE MONATTE** EN 1925

La Révolution Prolétarienne
Directeur : Stéphane JULIEN
ARP, 6 rue des mûriers, 14930 Eterville
Équipe revue : Catherine Bajoue, Pascal B., Quentin Dauphiné, Stéphane Julien, Benoît Kermoal, Christian Mahieux, Jean-Kely Paulhan, Louis Sarlin, Nedjib Sidi Moussa.
Éditée par :
Les Amis de la Révolution prolétarienne
Trimestriel. Abonnement : 23 euros
Commission paritaire n° 0321 G 87832
contact : redactionrp@gmail.com

Prix : 5,80 euros

Contre tous les fascismes

La décapitation de Samuel Paty à la sortie de son collège nous a sidérés et horrifiés. On connaissait depuis quelques années les menaces de Daesh sur les enseignants français, mais cela a pourtant été un électrochoc.

De nombreuses réactions tant face au terrorisme que face à l'épidémie laissent perplexe.

Être révolutionnaire ce n'est pas dire mécaniquement le contraire, ou s'aligner sur tel ou tel, fût-ce le gouvernement, c'est développer son esprit critique dans la vraie discussion et dans l'action en gardant ses principes fondamentaux (les miens ce sont l'autonomie ouvrière, la lutte de classe et le combat contre toutes les réactions et barbaries).

À quoi bon avoir soutenu les Kurdes dans leur combat politique et militaire contre un islamisme fascistoïde pour, quand celui-ci frappe ici, minimiser, excuser, tergiverser ? C'est le même combat à mener. On ne le mènera pas sans commencer par clairement identifier et nommer ce qui est une extrême droite. Et cela ne s'oppose pas à un antiracisme sans concession.

À quoi bon se dire libertaire si sa « liberté » c'est le refus par « principe » du confinement ou du couvre-feu, c'est mettre en danger sanitaire la population pour que son petit moi puisse continuer d'ignorer tout principe de réalité, toute contrainte objective ? L'égoïsme criminel, c'est déjà ce à quoi veut nous inviter le capitalisme.

Commençons plutôt par une meilleure protection des salarié-e-s. Du décret scélérat du 29 août à sa suspension par le Conseil d'État le 15 octobre, la plupart des personnes vulnérables ont dû retourner travailler en présentiel. La journée de carence a été rétablie le 11 juillet, induisant forcément du présentéisme de malades. Aucun bilan des effets délétères du travail en distanciel n'a été fait à l'issue de la « première vague ». Combien, parmi celles et ceux qui ergotent si tel ou tel secteur, tel ou tel commerce relèvent ou pas des services « essentiels » et doivent rester ouverts, pensent aux salarié-e-s concerné-e-s et à leur santé ?

Mobilisons-nous contre tous les fascismes, tous les replis identitaires, et pour la défense de la santé et des conditions de travail des nôtres. Le virus et le terrorisme qui plombent l'ambiance sont déjà assez mortifères pour qu'on ne prête le flanc ni à l'un ni à l'autre.

Stéphane JULIEN
(11/11/2020)